

L'ergothérapie au Canada

L'ergothérapie au Canada s'est implantée dans une tradition anglo-saxonne puisque les pionnières étaient venues d'Angleterre et des États-Unis dotées d'une culture d'implication sociale comme l'étaient l'œuvre des dames patronnesses dédiées à la philanthropie pour soutenir les démunies de la société. Les compétences ainsi développées ont servi à implanter l'ergothérapie en Ontario, à Toronto plus spécifiquement.



La première formation en ergothérapie remonte à 1918, à Toronto, pour préparer des aides pour travailler avec les soldats blessés revenant de la première guerre mondiale. Avant cette date, les pionnières travaillaient dans des communautés au soutien des démunis. Ainsi, **la première association d'ergothérapeutes au Canada a vu le jour en 1920** et elle compte actuellement dans ses rangs 9 794 membres, incluant les membres étudiants. Dans l'ensemble, il y en a environ 17 000 ergothérapeutes au Canada.

Devenir ergothérapeute au Canada

Porteur d'une culture anglo-saxonne, **la formation en ergothérapie au Canada se fait dans les universités**, où les professeurs allient enseignement et recherche.

Pour devenir ergothérapeute au Canada, il est possible de le faire dans 1 des 14 programmes universitaires de formation répartis dans 6 de 10 provinces canadiennes. Ces programmes sont dans les villes de Vancouver (CB), Edmonton (AB), Winnipeg (MB), Hamilton (ONT), London (ONT), Toronto (ONT), Kingston (ONT), Ottawa (ONT), Trois-Rivières (QC), Québec (QC), Montréal (QC) et Sherbrooke (QC) ainsi qu'Halifax (NS). **Quatre de ces programmes, localisés au Québec, offrent la formation en français.**

Depuis 2008, la maîtrise professionnelle (*masters*) est le diplôme d'entrée sur le marché du travail. Les programmes de formation universitaire doivent obtenir un agrément de la part de l'association canadienne des ergothérapeutes attestant qu'ils rencontrent les critères de qualité attendus d'une formation au deuxième cycle. Au Québec, la formation comprenant un baccalauréat et une maîtrise dure ainsi 4 ans ½ en moyenne alors que dans le reste du Canada, elle ne comprend que la formation à la maîtrise d'une durée de 2 ans après un baccalauréat général en santé. Il y a actuellement 2 500 étudiants en ergothérapie au Canada.

Contributions singulières d'ergothérapeutes du Canada

Les ergothérapeutes canadiens ont fait preuve d'engagement et de rayonnement international depuis des décennies. En 1952, l'association canadienne des ergothérapeutes a été un des

membres fondateurs de la « *World Federation of Occupational Therapy* ». Des érudits canadiens de la profession ont contribué à la publication des lignes directrices de la pratique de l'ergothérapie au Canada, maintenant largement utilisées dans le monde entier (Townsend et Polatjako, 2013). Les dernières et neuvièmes mettent l'accent sur l'habilitation aux occupations, défini comme étant un des concepts identitaires de la profession, attestant d'une évolution sur la perspective de l'occupation (Polatjako, 2001). Celle-ci a connu un périple passant de la thérapie récréative à l'utilisation récréative de l'activité, de la promotion puis de l'habilitation des occupations (Polatjako, 2001). Depuis, la pratique actuelle des ergothérapeutes canadiennes s'inscrit dans un courant de revendication des possibilités occupationnelles pour des individus, des groupes, des collectivités ou organismes, recevant ou ne recevant pas de services en ergothérapie.

Pratiquer l'ergothérapie au Canada

Pratiquer l'ergothérapie dans une des provinces canadiennes requiert d'**obtenir son droit de pratique auprès de l'organisme de réglementation** de la province en question. Ces organismes (Ordre des ergothérapeutes du Québec, Ontario College of Occupational Therapists, et autres...) ont comme mission la protection du public et par conséquent, surveillent que la pratique des ergothérapeutes se fait dans les règles de l'art. Certains de ces organismes exigent un examen d'entrée, celui-ci étant régi par l'association canadienne des ergothérapeutes. Le permis de pratique doit être renouvelé annuellement.

Références :

- Polatajko, H. (2001). The evolution of our occupational perspective : The Journey from diversion through therapeutic use to enablement. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 68 (4), 203-207.
- Townsend, E.A. et Polatajko, H.J (2013). *Habiliter à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (2^e ed. version française Noémi Cantin). Ottawa, Ont : CAOT Publications ACE.



Martine BROUSSEAU,
Ergothérapeute au Canada